



Le Havre, le 12 septembre 2024

Jean-Paul LECOQ  
Député de Seine-Maritime

## Communiqué

### **Ligne ferroviaire nouvelle Paris-Normandie : on fait quoi maintenant ?**

Alors que tout le monde appelle à redévelopper le ferroviaire, tant pour assurer le transport des usagers que celui des marchandises, la Normandie attend depuis des lustres des liaisons performantes avec la Capitale et la région Ile-de-France : rapidité, fiabilité, accessibilité. Tout ce qui nous fait défaut aujourd'hui. Le maillage actuel n'en finit pas de dégrader pour les passagers les conditions de transport, **la ligne Le Havre / Paris étant probablement la seule ligne ferroviaire majeure où la durée de trajets s'est allongée au fil des décennies**. Alors que pour le fret dont les besoins s'accroissent pourtant à partir du port du Havre, la réponse ferroviaire comme alternative au transport routier peine toujours à produire ses effets, malgré quelques avancées ces dernières années.

Répondre à tous ces besoins, répondre à ces urgences, écologiques notamment, c'est l'objet du projet de ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) qui vise, malgré ses imperfections, à **réduire les temps de transport, apporter des capacités nouvelles, augmenter le nombre de trains et leur fréquence, rétablir une qualité et une fiabilité de service passant notamment par une ponctualité assurée**.

Depuis 2009, ce projet devrait être sur ses rails. Or, il est sans cesse retardé, compliqué, au point de devenir une Arlésienne qui fait sourire de dépit nombre d'usagers lorsqu'il est évoqué.

C'est le résultat d'un manque évident de volonté de l'État dans sa mission pourtant essentielle d'aménagement du territoire national, mais aussi la conséquence de tergiversations des Régions. Ainsi hier, sous l'impulsion de sa Présidente de Droite, Valérie Pécresse, le Conseil régional d'Ile-de-France a voté une motion d'opposition au projet LNPN pour le bloquer de nouveau.

**Oubliant que des centaines de milliers de normands se rendent chaque jour dans cette région voisine pour contribuer à son activité et attractivité économique, culturelle, sociale;**

**Oubliant que l'économie Francilienne est fortement dépendante des approvisionnements portuaires depuis Le Havre et logistiques depuis tout l'axe Seine ;**

Oubliant que plus les trajets ferroviaires sont difficiles, plus le recours au routier devient attractif notamment avec la fin des barrières de péage sur l'A13 (mais pas des péages !) en accroissant le trafic routier dans toute l'Ile-de-France ;

Cette position du Conseil Régional d'Ile-de-France est purement isolationniste, mais reflète malheureusement ce que sont devenus les nouvelles régions aux pouvoirs démesurés.

Condamner cette décision est naturelle pour tous les normands mais cela ne suffit pas.

**L'ensemble des élus Normands, accompagnés des acteurs socio-économiques, doivent s'unir et s'engager dans des démarches fortes** visant à la fois à démontrer aux Franciliens combien la décision prise par leur Région va nuire à leurs intérêts, et à exiger de l'État et de son gouvernement qu'il prenne enfin les choses en main. Il n'en va pas seulement de l'intérêt des Normands, mais de l'intérêt du pays, de son économie et de l'écologie.

Ce coup de Trafalgar porté par Valérie Pécresse à la Normandie doit aussi être l'occasion pour nous, en complément de nos mobilisations en faveur de la LNPN, d'intervenir en faveur d'autres projets ferroviaires nécessaires au désenclavement de l'Estuaire de la Seine. Des projets pour l'heure remisés dans les placards des ministères et de la SNCF mais pourtant utiles. C'est le cas du franchissement ferroviaire de l'Estuaire qui permettrait pour les passagers et le fret de contourner l'Ile-de-France en reliant les grandes villes de l'Ouest de la France.

Je suis disponible pour m'engager dans ces nouvelles démarches.

**Permanences :**

71 Rue Jules Siegfried

76 600 Le Havre

55 Rue de la République

76700 Le Havre

**Téléphones :**

06.44.18.08.40

06.81.33.71.81

**Adresse mail :**

jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr